

de l'acide iodique donne une coloration très manifeste du sulfure de carbone. Le dosage de l'iode correspond à une quantité d'oxyde de carbone qui, tout calcul fait, pour 100 centimètres cubes de sang, est de :

Chien α	0 cc. 09
— β	0 12
— γ	0 09

Ces résultats sont à peu près les mêmes, un peu inférieurs à ceux donnés par les Chiens vivant à Paris ; supérieurs à ceux que j'ai obtenus sur les trois Chiens opérés à la campagne.

Ces expériences tendraient à démontrer l'existence de l'oxyde de carbone comme produit normal de l'organisme, ainsi que j'avais été amené à le conclure autrefois ; d'autre part, les faits rapportés dans la note suivante paraissent conduire à une généralisation du phénomène et pourront peut-être intervenir plus tard dans l'explication à en fournir.

Je reconnais cependant que la question qui comportait une solution absolue et définitive dans le cas d'un résultat négatif n'est pas résolue, une quantité d'oxyde de carbone, si infinitésimale soit-elle dans l'air, pouvant expliquer cette petite proportion d'oxyde de carbone dans le sang. Quoiqu'il en soit, les résultats de cette expérience, difficile à répéter dans des conditions générales plus parfaites, devaient être rapportés ; ils ne m'ont pas permis d'apporter la solution du problème posé. Je le regrette d'autant plus que je pensais avoir fait tout le nécessaire pour y arriver.

Qu'il me soit permis d'exprimer encore une fois toute ma reconnaissance à M. Louis Lapicque. Sa grande compétence pour tout ce qui concerne les choses de la mer a simplifié et rendu possible ce qui, pour moi, eût constitué des difficultés quasi insurmontables.

L'OXYDE DE CARBONE DANS LE SANG DES POISSONS,

PAR M. MAURICE NICLOUX.

J'ai profité de mon séjour au laboratoire de M. Louis Lapicque pour examiner le sang des poissons au point de vue de l'oxyde de carbone.

Je me suis adressé au Congre (*Conger vulgaris*, Cuvier), animal de forte taille que l'on peut aisément se procurer vivant.

Trois individus pesant en moyenne 4 kilogrammes furent opérés ; les quantités de sang pris au moyen d'une canule de verre dans l'artère branchiale furent respectivement de 25, 40 et 40 centimètres cubes. Les gaz ont été extraits dans le vide en présence de l'acide phosphorique ou de l'acide tartrique et mis à circuler dans mon petit appareil à acide iodique.

On obtient ainsi une petite quantité d'iode caractérisant ainsi la présence d'un gaz réduisant l'acide iodique, comme le font exactement dans les mêmes conditions les gaz extraits du sang des animaux ou de l'homme (nouveau-nés) et pour lesquels l'identification avec l'oxyde de carbone a été faite (De Saint-Martin, Nicloux).

Ce gaz réduisant l'acide iodique (je rappelle que ni l'hydrogène ni le méthane ne réduisent l'acide iodique) doit être de l'oxyde de carbone.

Les proportions de ce gaz, tous calculs faits, seraient, pour 100 centimètres cubes de sang, respectivement de : 0 cc. 025, 0 cc. 04, 0 cc. 85.

ENCORE QUELQUES GENRES NOUVEAUX D'OCHNACÉES.

TABLEAU RÉSUMANT LA COMPOSITION ACTUELLE DE LA FAMILLE,

PAR PH. VAN TIEGHEM.

Les deux genres décrits dans ma Communication précédente⁽¹⁾ ont porté à 41 le nombre des genres composant alors la famille des Ochnacées. Depuis, la suite de mes recherches m'a conduit à en distinguer plusieurs autres, que la présente Note a pour*objet de définir.

1. *Sous-tribu des Orthospermées.* — Sept de ces genres nouveaux appartiennent, dans la tribu des Ouratées, à la sous-tribu des Orthospermées.

Tel qu'il a été défini au début⁽²⁾, le genre *Camptouratée* (*Camptouratea* v. T.) renfermait, au point de vue de l'inflorescence, deux sortes d'espèces. Les unes ont une grappe composée à trois degrés, en forme de large pyramide, en un mot une panicule; c'est à elles qu'il convient aujourd'hui de restreindre ce genre. Les autres ont une grappe composée seulement à deux degrés, en forme d'étroite queue; on les sépare maintenant des premières et on les réunit en un genre nouveau, sous le nom de *Sténouratée* (*Stenouratea* v. T.)⁽³⁾. Ainsi définies, les *Sténouratées* sont aux *Camptouratées*, avec embryon incombant à cotyles reployées au sommet, ce que les *Cercouratées* sont aux *Ouratées*, avec embryon accombant à cotyles droites tout du long. Ce genre a pour type une espèce récoltée par

(1) PH. VAN TIEGHEM, *Cercouratée* et *Monoporide*, deux genres nouveaux d'Ochnacées (*Bull. du Muséum*, VIII, p. 483, 29 juin 1902).

(2) PH. VAN TIEGHEM, *Quelques genres nouveaux d'Ochnacées. Constitution actuelle de la famille* (*Bull. du Muséum*, VIII, p. 374, 27 mai 1902).

(3) De στενος, étroit.